



PUBLIE LE

26 JUIN 2025

2025-37

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 12 JUIN 2025										
Date de la convocation : 5 juin 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le douze juin, les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 5 juin 2025											
Nombre de membres	Objet de la délibération :										
<table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>8</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>8</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	8	Représentés	0	Votants	8	<u>COMMUNE D'ALTHEN DES PALUDS - REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION- MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION N°2</u>
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	8										
Représentés	0										
Votants	8										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François - SENAC- André AIELLO - Stéphane MICHEL
- Roland LAMOUROUX - Thierry ROUX - Max RASPAIL

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

Le syndicat a confié au Bureau d'Etude Eysseric Environnement en juin 2021 une mission de maîtrise
d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration d'Althen des Paluds à partir de la phase PRO.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250612-2025-88-DE
Date de réception préfecture : 24/06/2025

La modification en cours d'exécution 1 a permis de fixer le montant du marché définitif à 97 419,88 € HT. Il est nécessaire dans la modification en cours d'exécution 2 de définir la nouvelle répartition entre les co-traitants et ce de la façon suivante :

	Co-traitant 1 : BEEE € HT	Co-traitant 2 : ELEV Architecture € HT	TVA 20 %	Montant Total € TTC
Projet (PRO)	18 144.89		3 628.98	21 773.86
Assistance à la passation des contrats (ACT)	10 464.42		2 092.88	12 557.31
Visa des études d'exécution (VISA)	7 238.30		1 447.66	8 685.96
Direction de l'étude d'exécution (DET)	37 724.33		7 544.87	45 269.20
Assistance lors des opérations de réception (AOR)	8 242.94		1 648.59	9 891.53
Etablissement des dossiers administratifs Permis de construire MC1 CC complémentaire MC2 Subventions MC3 Dossiers réglementaires	7 625.00 975 325 6 325	7 980.00 7 980.00	3 121.00	18 726.00
TOTAL	89 439.88	7 980.00	19 483.98	116 903.86

La décision modificative 2 n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n°2 présentée,

DELIBERE

1°) APPROUVE la modification en cours d'exécution n° 2 au marché avec le groupement Bureau d'Etude Eysseric Environnement /ELEV ARCHITECTURE selon les modalités évoquées ci-dessus.

2°) AUTORISE Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 2 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Accusé de réception en préfecture
084-25840144-202508122025-DE
Date de réception en préfecture 12/08/2025

Jérôme BOULETIN



PUBLIE LE

2 6 JUIN 2025

2025-38

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 12 JUIN 2025										
Date de la convocation : 5 juin 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le douze juin, les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 5 juin 2025											
Nombre de membres	Objet de la délibération :										
<table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>8</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>8</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	8	Représentés	0	Votants	8	<u>COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE LA STATION D'ÉPURATION SUR LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE - MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION N°2</u>
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	8										
Représentés	0										
Votants	8										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François - SENAC- André AIELLO - Stéphane MICHEL
- Roland LAMOUROUX - Thierry ROUX - Max RASPAIL

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

Le syndicat a confié au Cabinet Merlin en octobre 2022 une mission de maîtrise d'œuvre pour le
renforcement de la station d'épuration de Châteauneuf du Pape.

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250612-2025-89-DE
Date de réception préfecture : 24/06/2025

La modification en cours d'exécution 1 a permis de fixer le montant définitif du marché à 58 568.02 euros HT. Il est nécessaire dans la modification en cours d'exécution 2 de définir la nouvelle répartition entre les co-traitants et ce de la façon suivante :

Missions	Co-traitant 1 Cabinet Merlin € HT	Co-traitant 2 Agence//K/ /architecte € HT	Co-traitant 3 Euryèce € HT	Montant TVA 20%	Montant Total € TTC
Elément de mission AVP	11 674,33 €			2 334,87 €	14 009,20 €
Elément de mission PRO	8 270,33 €			1 654,07 €	9 924,40 €
Elément de mission ADM	2 273,86 €	4 500,00 €	2 235,00 €	1 801,77 €	10 810,63 €
Elément de mission ACT	7 067,93 €			1 413,59 €	8 481,52 €
Elément de mission VISA	2 526,88 €			505,38 €	3 032,26 €
Elément de mission DET	15 258,91 €			3 051,78 €	18 310,69 €
Elément de mission AOR	4 760,78 €			952,16 €	5 712,94 €
TOTAL	51 833,02 €	4 500,00 €	2 235,00 €	11 713,60 €	70 281,62 €

La décision modificative 2 n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n°2 présentée,

DELIBERE

1°) APPROUVE la modification en cours d'exécution n° 2 au marché avec le groupement CABINET MERLIN/ AGENCE K ARCHITECTE/EURYECE selon les modalités évoquées ci-dessus.

2°) AUTORISE Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 2 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Jérôme BOULETIN

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250612-2025-89-DE
Date de réception préfecture : 24/06/2025



PUBLIE LE

26 JUIN 2025

2025-39

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 12 JUIN 2025										
Date de la convocation : 5 juin 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le douze juin, les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 5 juin 2025											
Nombre de membres	Objet de la délibération :										
<table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>8</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>8</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	8	Représentés	0	Votants	8	<u>COMMUNE DE MORMOIRON -REHABILITATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'EAUX USEES, LA VENUE DE MAZAN, SUD PLACE DU CLOS ET RUE PORTAIL DE LA NATION -MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION N°2</u>
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	8										
Représentés	0										
Votants	8										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François - SENAC- André AIELLO - Stéphane MICHEL
- Roland LAMOUROUX - Thierry ROUX - Max RASPAIL

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

Le syndicat a confié en janvier 2025 au groupement SOGEA/ GASNAULT le marché de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, sur la venue de Mazan, sud place du clos et rue portail de la nation sur la commune de Mormoiron pour un montant de 849 800.00 € HT (dont 531 125.00 € HT pour les eaux usées et 318 675.00 € HT pour l'eau potable).

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250612-2025-90-DE
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Lors de la préparation des travaux de la rue de la Nation, le syndicat a identifié des problématiques structurelles sur 2 bâtiments sur la partie basse de la rue.

Ainsi sur cette emprise du chantier, le syndicat a fait le choix d'utiliser une méthodologie de travail réduisant les vibrations et la déstructuration du sol en place, ce qui pouvait générer et aggraver les désordres structurels des bâtiments.

Pour le renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées le syndicat a choisi le chemisage ce qui entraîne la création de 10 prix nouveaux.

Pour le renouvellement du réseau d'eau potable, la solution de tubage a été retenue ce qui entraîne la création d'un prix nouveau.

Il est donc nécessaire d'ajouter au BPU les prix suivants :

N° d'ORDRE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE H.T.
Eaux Usées		
PN 5.1	VERIFICATION DE L'ETAT D'ACCUEIL Ce prix rémunère les prestations d'amenée et repli du matériel, la prise en charge du chantier et la vérification de l'état initial.	
PN 5.1.1	Hydrocurage Ce prix comprend : - L'opération de Curage avec utilisation du procédé hydrodynamique du procédé de tringlage quelle que soit la proportion d'éléments non pompables et de boues suffisamment dures ; - La remontée des matériaux non pompables, le pompage proprement dit, l'évacuation aux décharges des matériaux pompés ou non, la fourniture d'eau nécessaire au pompage, la mise en œuvre des barrages pour retenir les effluents, toutes suggestions d'accès aux regards ou de présence d'effluents en provenance des branchements.	LE METRE LINEAIRE : 3.50 €
PN 5.1.2	Passage caméra Contrôle de réseau par passage caméra. Epreuve. Remise du CD-Rom vidéo et de 5 exemplaires d'un rapport avec photographie des anomalies et commentaires.	LE METRE LINEAIRE : 4.50 €
PN 5.1.3	Amenée et repli du matériel Ce prix rémunère l'amenée de l'ensemble du matériel, de son repli, de l'installation du chantier, de la signalisation, de l'information et des relations des riverains, des mesures de sécurité du personnel et des tiers, de l'élaboration du PPSPS, de la mise en place de la signalisation et éventuelle déviation, y compris toutes sujétions.	LE FORFAIT : 4 000.00 €
PN 5.2	FRAISAGE d'obstacles divers.	
PN 5.2.1	Ce prix rémunère le fraisage proprement dit d'obstacles divers tel que dépôt, graisse, mortier, racines, radicelles, décalage...	L'UNITE : 255.00 €
PN 5.4	CHEMISAGE CONTINU. Ce prix rémunère la pose et la fourniture proprement dite de gaines structurantes, y compris tous les transports à pied d'œuvre.	
PN 5.4.1	Gaine structurante Ø 150 mm - par réversion Module d'élasticité instantanée (EI) < à 10000Mpa	LE METRE : 180.00 €
PN 5.8	Réhabilitation de regard par l'intérieur. Ce prix rémunère la réhabilitation d'un regard par injection de résine, comprenant la fourniture de la résine et les prestations suivantes : - Cheminée : étanchement par injection - Liaison canalisation / regard : étanchement injection	L'UNITE : 930.00 €
PN-EU-HB 1	Plus-value au prix 2.5.1 pour raccordement sur conduite amiante comprenant : - Découpe de la conduite principale, - Pose d'une culotte de branchement, - Utilisation de raccord flex. - Y compris terrassement, remblaiement et toutes sujétions.	
PN HB 1	Pour un diamètre de 150 mm	LE FORFAIT : 345.00 €
Alimentation en Eau Potable		
PN-AEP-HB2	Plus-value au prix 2.7.3 pour tubage interne d'une canalisation AEP existante par une conduite neuve de section moins importante, comprenant : - Terrassement des extrémités de la conduite existante à tuber ; - Introduction par poussage ou traction de la conduite PEHD neuve dans la conduite existante ; - Raccordement aux extrémités de la nouvelle conduite sur les conduites existantes, - Toutes sujétions. Pour une conduite PEHD de 29/40 ou 35/50 mm	LE METRE LINEAIRE : 68.00 €

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n°2 présentée,

DELIBERE

1°) APPROUVE la modification en cours d'exécution n° 2 au marché avec le groupement SOGEA/GASNAULT selon les modalités évoquées ci-dessus.

2°) AUTORISE Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 2 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

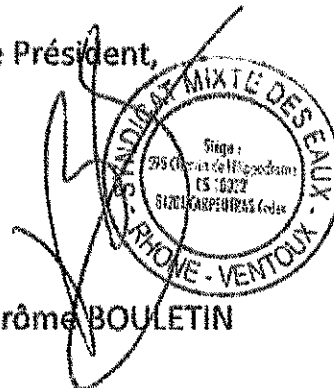
ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Jérôme BOULETIN





PUBLIE LE

26 JUIN 2025

2025-40

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 12 JUIN 2025										
Date de la convocation : 5 juin 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le douze juin, les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 5 juin 2025											
Nombre de membres	Objet de la délibération :										
<table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>8</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>8</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	8	Représentés	0	Votants	8	<u>SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE MONTEUX- MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION 2</u>
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	8										
Représentés	0										
Votants	8										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François - SENAC- André AIELLO - Stéphane MICHEL - Roland LAMOUREUX - Thierry ROUX - Max RASPAIL

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

Le syndicat a confié en juillet 2015 au groupement CABINET MERLIN/EURYECE ET PRESTATIONS DE MESURES HYDRAULIQUES la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise à jour du schéma directeur d'assainissement de Montoux

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20250612-2025-91-DE
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Il est nécessaire de fixer le montant définitif du marché à la baisse (-350 euros) soit 132 328 euros HT et définir la nouvelle répartition entre les co-traitants et ce de la façon suivante :

PRESTATIONS	CABINET MERLIN	PMH	EURYECE
Phase n°1 : Analyse et actualisation des éléments existants	10 598,00 €		
Phase n°2 : Etat des lieux		36 970,00 €	40 000,00 €
Phase n°3 : Modélisation hydraulique	15 216,00 €		
Phase n°4 : Programme de travaux	8 698,00 €		
Phase n°5 : Evaluation environnementale - Phase de pré consultation des services de l'Etat			2 902,00 €
Phase n°6 : Elaboration du document d'enquête publique (conjointe avec celle du PLU ou non)			2 099,00 €
Evaluation Environnementale		1 079,00 €	6 071,00 €
Réunions	5 725,00 €		
Remise de documents	1 620,00 €		1 350,00 €
TOTAL	41 857,00 €	38 049,00 €	52 422,00 €

La décision modificative 2 a une d'incidence financière à la baisse sur le montant initial du marché public.

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n°2 présentée,

DELIBERE

1°) APPROUVE la modification en cours d'exécution n° 2 au marché avec le CABINET MERLIN/EURYECE ET PRESTATIONS DE MESURES HYDRAULIQUES selon les modalités évoquées ci-dessus.

2°) AUTORISE Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 2 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

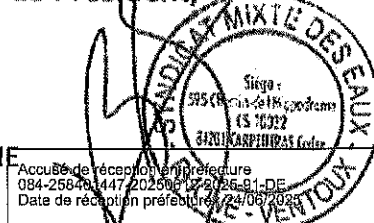
ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)

POUR COPIE CONFORME

Le Président,



Jérôme BOULETIN